



Agriculture and  
Agri-Food Canada

Agriculture et  
Agroalimentaire Canada



# Une perspective canadienne en matière de transfert de ferme entre générations et de planification de la relève

Conférence internationale sur le transfert de ferme 2007

Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole

6 au 8 août 2007, Ottawa, Ontario

Lois James, Directrice, Division du renouveau, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

Canada

# Les forces à long terme agissent sur le transfert entre générations

- Moins de fermes (une baisse de 18 % au cours des quinze dernières années)
- Des fermes plus vastes (augmentation moyenne de 22 % en superficie au cours de la même période)
- Exploitants/propriétaires moins nombreux et plus âgés (l'âge moyen des exploitants est passé de 47,5 ans en 1991 à 52 ans en 2006)
- La valeur de l'actif agricole augmente plus rapidement que les rentrées de fonds agricoles (les actifs agricoles ont doublé au cours des quinze dernières années)

# Ces forces présentent des défis majeurs pour l'industrie et pour le gouvernement

- Près de 74 000 fermes sont actuellement exploitées par des fermiers qui pourraient prendre leur retraite au cours des quinze prochaines années et procéderaient au transfert de près de la moitié des actifs agricoles de l'agriculture canadienne.
- Les trois quarts de ces fermes sont exploitées par une génération unique : actuellement, elles n'ont pas de relève formée d'une nouvelle génération pour les exploiter.
- Les exigences financières et le niveau de risques liés à l'entrée dans le secteur agricole ont augmenté, alors que les possibilités de remboursement à même le revenu agricole ont diminué.

# Le principal obstacle lié à l'acquisition d'une exploitation agricole en utilisant le financement par emprunt est de nature financière...

## Revenu net et service de la dette liés au transfert futur des actifs par des exploitants âgés de 55 ans ou plus en 2004 (en milliards de dollars)

	Fermes exploitées par plus d'une génération	Fermes exploitées par une génération unique
Revenu agricole net	1,4	0,9
Frais d'intérêts	<u>0,4</u>	<u>0,3</u>
Total	1,8	1,2
Frais liés au service de la dette*	3,0	2,9
Ratio revenu/service de la dette	60 %	41 %

*\*Les frais liés au service de la dette égalent 100 % de l'amortissement des actifs à être transférés, à la valeur du marché pendant vingt ans au taux de 6 %.*

...ce qui rend la transaction plus facile pour ceux qui n'ont pas à financer entièrement cette acquisition

## Rendement moyen des fermes céréalières et des fermes productrices d'oléagineux, de 1992 à 2001

	Pourcentage
Revenu agricole	4,9
Gains en capital	1,2
<b>Total</b>	<b>6,1</b>

# Une diversité d'acheteurs, de vendeurs et de méthodes de transfert d'actifs agricoles réduisent le fardeau de la dette

- Fermes exploitées par plus d'une génération
  - Le transfert de propriété à la génération suivante se produit sur un certain nombre d'années.
  - La génération plus âgée consent à des arrangements ou des concessions au profit de la jeune génération, comme un faible taux d'intérêt ou un prix réduit.
- Fermes exploitées par une génération unique
  - Les exploitants de fermes commerciales achètent les actifs agricoles de fermes exploitées par une génération unique à l'aide de la valeur nette de leur ferme.
  - De nouveaux venus achètent des actifs avec des revenus de source non agricole, pour exploiter les fermes à temps partiel.
  - Un nombre limité de grandes exploitations agricoles est acheté par de nouveaux venus possédant beaucoup de capitaux et souhaitant exploiter à l'échelle industrielle (comme des immigrants expérimentés recherchant une exploitation moins onéreuse, des colonies huttériennes et des bandes indiennes).

# Les Canadiens devraient-ils s'en soucier?

- Une partie intégrante d'une économie rurale diversifiée
- Un secteur très productif par rapport à d'autres secteurs de l'économie
- Une participation importante dans l'économie canadienne
- Un secteur essentiel pour la chaîne de valeur canadienne
- Un secteur moins tributaire du soutien financier par rapport à plusieurs autres pays
- Le secteur est un grand exportateur
- Procure des avantages naturels

# Possibilités de renouvellement pour le secteur

## – Possibilités

- De jeunes fermiers porteurs d'idées nouvelles et d'innovations
- De jeunes fermiers apportant un plus haut niveau d'éducation à l'industrie
- Des possibilités de remembrement des exploitations agricoles et d'économies d'échelle
- Des opportunités pour les producteurs à faible coût d'acheter les exploitations présentant des coûts de production élevés
- Des possibilités d'améliorer les pratiques de gérance

# La méthode canadienne permettant d'aider à intégrer le secteur agricole, de s'en retirer ou de prendre de l'expansion

- Le gouvernement fédéral dispose de plusieurs outils pour soutenir son rôle, notamment :
  - Le cadre stratégique pour l'agriculture (les programmes de renouveau)
  - Autres mesures
    - Programmes des finances agricoles (AAC)
    - Financement agricole Canada
    - La politique fiscale du Canada
- Des outils provinciaux et territoriaux

# Les programmes de renouvellement d'AAC favorisent l'intégration au secteur agricole, le retrait du secteur et son expansion

En vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture (avril 2003 – 31 mars 2008)

- Programmes de renouvellement :
  - Services canadiens de développement des compétences en agriculture (prestation des services par des tiers et par Service Canada)
  - Services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes (prestation des services par AAC)
    - Évaluation de l'exploitation agricole
    - Services spécialisés de planification d'entreprise
      - Planification de la relève

# La planification de la relève dans le secteur agricole par rapport à d'autres PME

- Agriculture (secteur agricole) :
  - 35 % prévoient se retirer au cours des quinze prochaines années
  - 18 % ont mis par écrit un plan de relève concret
  - 30 % ont un testament, mais aucune planification de relève
  - 20 % ont un plan de relève informel et un testament
  - 60 % croient qu'il est très important que l'entreprise demeure familiale
- Autres PME :
  - 85 % prévoient se retirer au cours des quinze prochaines années
  - 7 % ont mis par écrit un plan de relève concret
  - 65 % ont un testament, mais aucune planification de relève
  - 28 % ont un plan de relève informel
  - 58 % **ne croient pas important** que l'entreprise demeure familiale

# Comment les SSPE favorisent-ils la planification de la relève?

- Les fermiers présentent leur proposition à AAC
- Les fermiers utilisent les services des experts de leur choix
- AAC assume jusqu'à 50 % des frais de consultation
- Conformément aux règles des SSPE, le plan de relève doit cibler les éléments suivants :
  - Un aperçu du plan d'entreprise
  - Le plan de retraite
  - La planification du transfert de la gestion, du contrôle et de la main-d'œuvre
  - Le plan de transfert de la propriété
  - Un calendrier de mise en œuvre
  - Un plan de communication

# Les résultats ont-ils été au rendez-vous?

- La planification de la relève stimule un processus dépassant la simple production de formulaires (participation des membres de la famille, l'importance des questions secondaires, la communication)
- Les plans de relève représentent la plus forte proportion des services spécialisés de planification d'entreprise (53 % de toutes les planifications)
- La plus grande participation en planification de la relève par rapport à toute autre planification dans le cadre des Services spécialisés de planification d'entreprises (à ce jour) : Québec, Ontario, Î.-P.-É. et C-B.
- Une proportion de 80 % des clients ont mentionné que le programme les avait sensibilisés aux éléments essentiels d'une planification et 77 % ont souligné être satisfaits des services fournis dans le cadre du programme des SSPE.

# La planification de la relève dans le cadre des SSPE : un « outil précieux »

- *Les clients qui ont entrepris de planifier leur relève ont découvert un exercice et un outil d'apprentissage précieux pour toute la famille, comme le démontre le témoignage suivant :*
  - *« Nous avons pris conscience que nous devons mettre en place un plan de relève afin de céder la ferme à mon fils et à sa conjointe (...). Nous aurons en main ce qui pourrait être qualifié de manuel de la relève. Il comprendra les objectifs personnels et d'affaires de chacun d'entre nous, et toutes les facettes de l'exploitation de la ferme. Toutes les informations sont couchées sur papier : les contrats, la comptabilité, les renseignements bancaires, les REER, etc. Ce qui compte le plus en ce moment, pour ma conjointe et pour moi-même, est de savoir que l'entreprise que nous avons bâtie sera conservée par la prochaine génération; le plan de relève y voit. Je crois aussi qu'une planification précoce de la relève aide la génération montante, au cours des longues heures investies à l'exploitation d'une ferme, à entrevoir les avantages qui les attendent. » (Doug Spencer, exploitant de ferme laitière, Campbellford, Ontario)*

# Autres mécanismes d'intervention connexes : les Partenaires nationaux et le CCRHA

- AAC appuie par l'intermédiaire des Partenaires nationaux :
  - Le Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole
    - Gestion agricole, renforcement des capacités et sensibilisation
  - Le Conseil des 4-H du Canada
  - La Table pancanadienne de la relève agricole
  - Le Programme des jeunes agriculteurs d'élite du Canada
  - L'Association canadienne de sécurité agricole
- Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture

# Autres mécanismes d'intervention connexes : programmes financiers d'AAC

## AAC

- Garanties d'emprunt
  - *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*
  - *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*
    - Améliorations au Programme de paiements anticipés
- Gestion des risques opérationnels
  - Agri-investissement
  - Agristabilité
  - Agrirelance
  - Agriprotection

# Autres mécanismes d'intervention connexes :

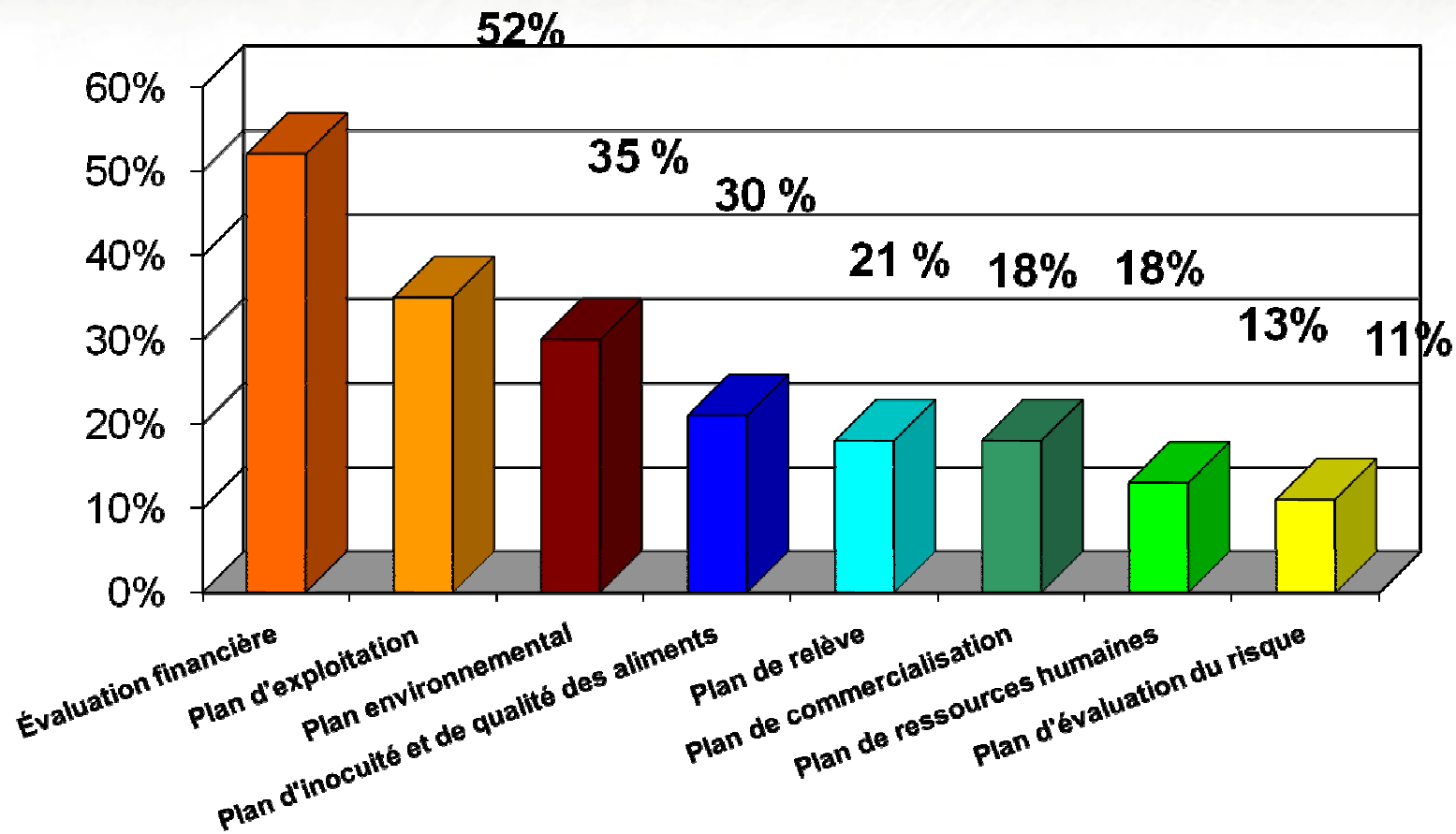
## Financement agricole Canada aide les nouveaux fermiers

- FAC offre actuellement plusieurs programmes de prêts afin d'aider les nouveaux fermiers :
  - Le programme de Prêt agri+emploi, pour les fermiers qui ont un revenu non agricole et qui ont besoin d'aide pour effectuer le remboursement de prêts
  - Le programme de Prêt agridébut, pour aider les jeunes fermiers à acheter leur premier élément d'actif agricole
  - Le programme de Prêt accélérateur, pour obtenir un prêt avec la possibilité de ne fournir aucune mise de fonds et de ne rembourser que les intérêts sur une portion du prêt

## Autres mécanismes d'intervention connexes : la politique fiscale du fédéral facilite le transfert de fermes entre les générations

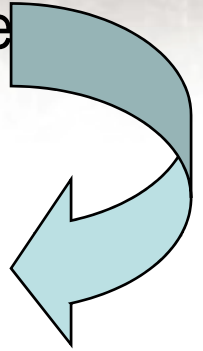
- Les fermes admissibles et les actions de petites entreprises peuvent profiter d'une exonération cumulative des gains en capital pouvant atteindre 750 000 \$ par personne (2007)
- Les gains en capital peuvent être intégrés aux revenus pendant une période pouvant atteindre dix ans, et ce, pour les membres de la famille des fermiers.
- Certaines propriétés agricoles peuvent être transférées, libres d'impôts, à un enfant ou à certains autres membres de la famille jusqu'à ce que la propriété soit vendue à une personne qui n'est pas apparentée.

# Mais il reste encore beaucoup à faire en planification de la relève et dans des domaines connexes de pratiques exemplaires de gestion



# Où allons-nous?

- La vision « Cultivons l'avenir » :
  - Une agriculture rentable, novatrice, concurrentielle et axée sur les marchés, et une industrie fondée sur des produits agroalimentaires et agro-industriels.
- L'entente qui permet d'atteindre la vision « Cultivons l'avenir » :
  - Un secteur compétitif et novateur
    - Faciliter l'entrepreneuriat, la planification des activités et le perfectionnement professionnel pour les entreprises tout en respectant les sphères de compétence provinciale et territoriale.



# Il reste encore du travail à accomplir

- Faciliter l'utilisation des nouveaux outils :
  - Des fermiers qui aident d'autres fermiers
  - Des activités de mentorat/assistance professionnelle
  - Un comité consultatif
  - Favoriser une approche d'équipe de gestion
- Bâtir des capacités stratégiques (conseillers, exploitants)
- Poursuivre les analyses et la diffusion de « pratiques exemplaires en matière de gestion agricole »
- Adapter des solutions novatrices provenant d'autres pays ou d'autres secteurs d'activités.

***Les défis sont encore présents – parlons-en!***



Canada 